

## Inde

# Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

Activité	Développement des objectifs énergétiques fédéraux et des stratégies d'appui
Pays	Inde
Secteur(s) concerné(s)	Énergie
Période	2003-2013

**Résumé**

Au fil des ans, l'Inde a développé avec succès des perspectives favorables indispensables pour promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables ainsi que l'offre et la demande dans ce domaine. La stratégie de l'Inde en matière d'énergie renouvelable est motivée par les objectifs d'accès à l'énergie et de sécurité énergétique, ainsi que par les préoccupations croissantes concernant les changements climatiques, et repose sur les processus existants d'élaboration des politiques. Elle a évolué au fil des ans grâce aux signaux politiques de plus en plus forts émis au niveau fédéral, lesquels se sont traduits par la création d'un ministère des Énergies nouvelles et renouvelables (MNRE) et l'élaboration du plan d'action national sur les changements climatiques (NAPCC).

La réussite de la stratégie indienne en matière d'énergie renouvelable s'appuie sur l'élaboration de politiques dynamiques qui prévoient la définition d'objectifs progressifs ainsi que l'identification et la suppression des divers obstacles rencontrés tout au long du processus. La suppression de ces obstacles grâce à la mise en œuvre de politiques, telles que le régime d'amortissement accéléré, les mesures incitatives basées sur la production d'énergie propre et les obligations d'achat d'énergies renouvelables (RPO), a joué un rôle décisif. La décentralisation de la mise en œuvre constitue une composante essentielle du processus d'élaboration de politiques dynamiques, où les gouvernements des États fédérés sont autorisés à définir leurs propres objectifs politiques et règlements en adéquation avec la politique fédérale mais indépendamment de celle-ci. Le réseau institutionnel chargé de mettre en œuvre et d'atteindre ces objectifs est supervisé par le MNRE au niveau fédéral et soutenu par un certain nombre d'organismes autonomes nationaux et infranationaux, en particulier les Commissions de régulation de l'électricité. Ce réseau offre une plateforme de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'échelle nationale dans le domaine des énergies renouvelables.



Installation solaire photovoltaïque non centralisée pour l'électrification des zones rurales

© Jarnail Singh, TERI

## Inde

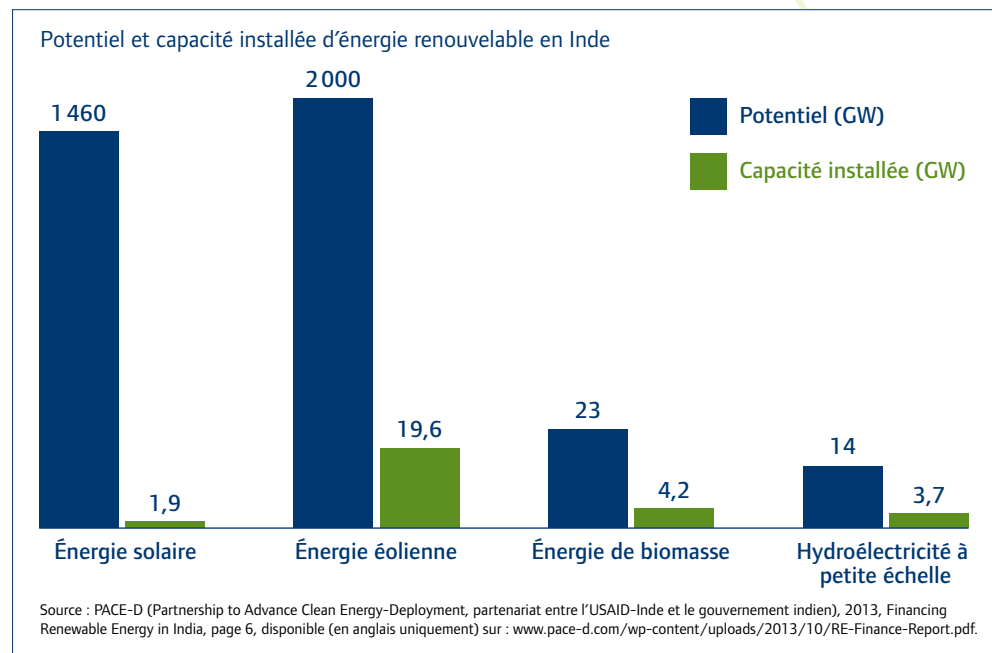
## Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

L'un des principaux enseignements tirés par l'Inde lors du processus est le suivant : un contexte politique favorable est un élément crucial pour promouvoir les technologies d'énergie renouvelable mais il est indispensable de disposer d'une stratégie d'appui en faveur des manufacturiers autochtones et nationaux ainsi que des investissements en recherche et développement pour atteindre des objectifs à long terme plus élevés.

### Contexte

Bien qu'elle possède d'importantes sources d'énergie fossile et non fossile, l'Inde dépend traditionnellement des importations d'énergie, tandis que ses infrastructures énergétiques reposent largement sur les combustibles fossiles. En raison des préoccupations en matière de sécurité énergétique, le pays est cependant devenu le premier du monde à créer un Département fédéral des sources d'énergie non classiques dans les années 1980, qui s'est transformé en ministère des Sources d'énergie non classiques dans les années 1990, puis qui a été rebaptisé ministère des Énergies nouvelles et renouvelables en 2006. Les dispositions de la loi indienne de 2003 sur l'électricité favorisent la promotion de sources d'énergie renouvelable raccordées au réseau dans l'ensemble du territoire. Cette loi prévoit des interventions réglementaires qui régissent les tarifs, les RPO qui sont à l'origine des dispositions relatives à la création du marché ainsi que les autres réseaux institutionnels d'appui (Gouvernement indien, 2003).

En 2006, l'Inde a élaboré une politique énergétique intégrée (IEP) qu'elle a adoptée en 2008 dans le contexte de nombreux objectifs de développement à l'horizon 2030. Tout en reconnaissant le caractère essentiel des combustibles fossiles en tant que source d'énergie dans le futur immédiat, elle prévoit une feuille de route précise pour accroître la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique (Gouvernement indien, 2006) (voir figure ci-dessous). Par la suite, le MNRE a lancé des politiques ciblées afin d'exploiter les diverses sources d'énergie renouvelable, notamment la National Solar Mission dans le cadre du NAPCC. Ces initiatives ont suivi un modèle général d'objectifs limités dans le temps ainsi qu'un éventail de politiques et de mécanismes d'appui en faveur de l'industrie, y compris les exonérations des



## Inde

## Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

droits de douane à l'importation, les avantages fiscaux, les mesures incitatives basées sur la production d'énergie propre, les obligations d'achat d'énergies renouvelables et les certificats d'énergie renouvelable (REC) négociables. Avec la reconnaissance accrue du rôle que les énergies renouvelables peuvent jouer dans l'atténuation des changements climatiques, sans transiger sur les aspirations en matière de développement, la mission la plus importante s'est présentée sous la forme de la National Solar Mission dans le cadre du NAPCC, axé sur la promotion de l'énergie solaire (MNRE, 2008).

### Activités

- » **Définition des objectifs** : les objectifs ambitieux en matière de sources d'énergie renouvelable sont définis conformément au cycle des plans quinquennaux, puis sont ensuite divisés en objectifs annuels (Maithani, 2014). Par exemple, la National Solar Mission vise un objectif de 20 gigawatts (GW) d'énergie solaire connectée au réseau d'ici la fin du 13<sup>e</sup> plan quinquennal, qui se divise en trois phases. Les autres objectifs incluent la cible de 20 % du mélange des biocarburants d'ici 2017 fixée par la politique nationale dans ce domaine (MNRE, 2009) pour lequel le MNRE est l'organisme de coordination compétent. Globalement, le 12<sup>e</sup> plan quinquennal fixe un objectif d'augmentation de la capacité de 30 GW à partir des sources d'énergie renouvelable (Commission de planification, 2012: 146).
- » **Stratégies d'appui** : les objectifs d'énergie renouvelable se sont appuyés sur un large éventail d'interventions réglementaires et politiques. Selon le NAPCC, 5 % des achats totaux du réseau doivent provenir des sources d'énergie renouvelable sur la période 2010-2011 et ce pourcentage doit augmenter de 1 % tous les ans au cours des 10 prochaines années (Gouvernement indien, 2008). De plus, les organismes de réglementation publics sont chargés d'imposer des RPO aux sociétés de distribution (Gouvernement indien, 2003). La directive liée à la spécification d'un certain pourcentage de RPO à atteindre par le biais des sources d'énergie solaire (pourcentage qui varie d'un État fédéré à l'autre) constitue une évolution récente importante. Cette initiative a été prise suite à l'amendement apporté en 2011 à la politique tarifaire nationale, se traduisant par une augmentation du pourcentage recommandé des RPO spécifiques à l'énergie solaire de 0,25 % minimum en 2012 à 3 % d'ici 2022 (MNRE, 2014).
- » **Réglementation** : la mise en œuvre du programme indien sur les énergies renouvelables repose sur des règlements d'application. La Central Electricity Regulation Commission (CERC), l'organisme fédéral de réglementation, publie des notifications et des directives concernant la fixation des tarifs. Les State Electricity Regulation Commissions (SERC) définissent en conséquence les décisions et une réglementation détaillée au niveau des États fédérés. Une SERC peut faire appel à ses homologues pour déterminer les tarifs en utilisant une approche tarifaire actualisée qui regroupe toutes les sources d'électricité.  
En 2010, la CERC a annoncé le lancement du système de certificats d'énergie renouvelable (REC) dans le cadre duquel un producteur d'électricité peut obtenir des REC en produisant 1 mégawattheure (MWh) d'électricité. Les REC s'échangent sur deux marchés, l'India Energy Exchange (IEX) et le Power Exchange of India (PXIL). Les producteurs d'électricité agréés sont autorisés à vendre et à acheter des REC, ce qui explique probablement les piètres résultats de ce marché (Sethi, 2014).
- » **Incitations financières** : elles comprennent les subventions de capital, les exonérations de la taxe sur l'électricité, les bonifications d'intérêts, les prêts à taux d'intérêt réduit, les dégrèvements fiscaux et les exonérations de TVA. Le soutien lié aux infrastructures comprend les dispositions relatives à l'évacuation du réseau, l'accès au territoire et la mise en place d'un guichet unique pour les formalités de dédouanement. Les autres politiques et programmes d'appui comprennent les réformes de distribution de l'électricité ainsi que les politiques sur les pertes en matière de transmission et de distribution (Vasudha Foundation, 2013).

## Inde

## Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

- » **Renforcement des capacités et consultations** : une autre caractéristique importante de la stratégie indienne de promotion des énergies renouvelables est le processus simultané et continu de consultation et de renforcement des capacités. Le MNRE organise régulièrement des ateliers techniques et des consultations avec des experts et des entrepreneurs de ce domaine afin d'encourager une plus forte pénétration des techniques d'énergie renouvelable sur le marché, l'objectif étant de réduire les coûts (MNRE, 2011).

<b>Institutions impliquées</b>	Planning Commission of India, ministère des Finances, ministère des Énergies nouvelles et renouvelables, Central Electricity Regulation Commission, State Electricity Regulation Commissions, organismes de coordination publics, IREDA (Indian Renewable Energy Development Agency Ltd., une institution financière spécialisée dans les projets d'énergie renouvelable), IEX (India Energy Exchange), PXIL (Power Exchange of India)
<b>Partenaires</b>	Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), USAID, Département britannique pour le développement international (DFID)
<b>Financement</b>	<p>Le développement des énergies renouvelables en Inde est financé grâce aux sources suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>» allocations budgétaires versées aux divers programmes du MNRE conformément aux plans quinquennaux ainsi qu'aux plans annuels ;</li> <li>» fonds provenant du FEM et de canaux bilatéraux ;</li> <li>» fonds institutionnels versés par le biais de lignes de crédit fournis par l'IREDA et les autres institutions bancaires ;</li> <li>» taxe sur la production de charbon pour soutenir le développement et la diffusion des technologies d'énergie propre.</li> </ul>
<b>Impact des activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <b>Capacité installée</b> : au 31 janvier 2014, plus de 30 GW de capacité de production d'électricité connectée au réseau et environ 1 GW d'installations hors réseau provenaient de diverses sources d'énergie renouvelable. Cela comprend 10,2 GW d'énergie éolienne, 1 419 MW d'hydroélectricité à petite échelle ainsi que 1 419 MW d'énergie de biomasse. La réussite la plus notable a été observée avec l'augmentation exponentielle de la capacité installée des centrales solaires, qui est passée d'à peine 2 MW à la fin du 9<sup>e</sup> plan quinquennal à plus de 2 GW à la fin du 11<sup>e</sup> plan. Cette augmentation est le fruit d'une politique globale sous la forme de la National Solar Mission, qui fixe des objectifs ambitieux limités dans le temps et encourage la mise en place d'incitations fiscales et politiques concrètes au niveau fédéral.</li> <li>» <b>Croissance du secteur manufacturier</b> : une autre réussite notable a été la croissance des entreprises manufacturières en Inde dans le domaine de l'énergie éolienne, Suzlon figurant parmi les sept premières entreprises mondiales dans ce secteur.</li> <li>» <b>Diminution du prix des énergies renouvelables</b> : ces dix dernières années, le prix des énergies renouvelables a considérablement diminué, le secteur de l'énergie éolienne ayant presque atteint la parité réseau par rapport aux énergies classiques. Le secteur de l'énergie solaire devrait l'atteindre au cours de la période couverte par les deux prochains plans.</li> <li>» <b>Développement des marchés</b> : les obligations d'achat d'énergies renouvelables ont permis de créer des marchés et de générer de la demande dans ce domaine en Inde. Une capacité solaire de plus de 70 MW a été accréditée et une de 26 MW a été enregistrée dans le cadre du système des REC. Bien que les REC ne couvrent qu'une petite partie du marché des énergies renouvelables, un total de 11 729 certificats d'énergie solaire ont été délivrés avant février 2013 et 10 830 ont été échangés au cours des mois de mai 2012 et février 2013 à un prix moyen de 200 dollars US environ (MNRE, 2013).</li> </ul>

Inde

## Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

### Bonnes pratiques identifiées

» **Renforcement des capacités institutionnelles** : la définition concertée des objectifs, associée à un soutien financier et technique indispensable ainsi qu'à la décentralisation des organismes réglementaires et d'exécution, a renforcé au fil des ans les capacités nationales et les processus de participation des parties prenantes, qui ont permis à l'Inde de planifier et de mettre en œuvre les objectifs en matière d'énergie renouvelable à une échelle de plus en plus large. Les gouvernements de nombreux États fédérés ont récemment annoncé des objectifs spécifiques en matière d'énergie renouvelable ainsi que des politiques d'appui.

» La politique de l'Inde en matière d'énergie renouvelable est un exemple de bonne pratique car elle présente un **intérêt à court terme (accès à l'énergie)** et à **long terme (sécurité énergétique, développement durable, atténuation)**. S'appuyant sur un **processus de développement mené à l'initiative du pays** (et lié aux cycles des plans quinquennaux), elle bénéficie de **l'engagement et du leadership des plus hauts responsables politiques** par le biais du MNRE.

» L'atteinte des objectifs à long terme dépend en particulier du plein respect de la réglementation. Une **réglementation harmonisée** aux différents niveaux de gouvernance est reconnue comme une caractéristique clé de la gouvernance de l'Inde en matière d'énergie renouvelable (Maithani, 2014). Cependant, il est admis également que le non-respect des RPO en raison des capacités financières restreintes des entreprises publiques de distribution limite l'atteinte des objectifs fédéraux dans le domaine des énergies renouvelables (Sethi, 2014 ; Garud, 2014).

» L'évolution de la politique indienne en matière d'énergie renouvelable est également un bon exemple de **processus de mise à jour dynamique**, en particulier par le biais d'une révision régulière des tarifs, des RPO, des structures incitatives, de l'introduction de nouveaux mécanismes tels que les certificats d'énergie renouvelable négociables ainsi que d'un fonds pour le développement et le déploiement des technologies d'énergie renouvelable grâce à l'instauration d'une taxe sur la production de charbon (Garud, 2014). Résultat, **l'évolutivité** est intégrée dans le processus d'élaboration des politiques en ce qui concerne la définition des objectifs et le **renforcement des capacités des États fédérés** afin de développer des politiques ambitieuses. Les objectifs étant également définis en fonction des différents types d'énergie renouvelable, il existe des exemples avérés d'**apprentissage mutuel et de transférabilité** d'une combinaison de politiques.

» Étant donné que l'approche indienne a été **élaborée autour d'objectifs mesurables concrets et mise en œuvre de manière décentralisée et consultative**, il est facile de mesurer son succès. De plus, cette approche a donné un aperçu de l'élaboration des politiques nationales axées sur les technologies.

### Facteurs de réussite

» **Soutien politique** grâce à la création d'un ministère distinct et à la signature de contrats d'achat préférentiels (PPA).

» **Assise juridique** grâce à la loi indienne de 2003 sur l'électricité ainsi qu'aux mesures politiques et réglementaires d'appui.

» **Intégration dans la planification nationale en matière de développement** : les processus sont intégrés dans les politiques et les plans clés (politique énergétique de 2006, objectifs du plan quinquennal et allocations budgétaires, par exemple). Ils s'alignent également sur les priorités stratégiques nationales telles que l'amélioration de l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique.

» **Mise en œuvre décentralisée** avec les organismes de régulation autonomes de l'État fédéral et des États fédérés.

» **Potentiel national considérable** dans le domaine des énergies renouvelables.

## Inde

## Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

- » **Soutien budgétaire** : engagement par le biais des mesures incitatives basées sur la production d'énergie propre (GBI), du développement technologique, des projets témoins, etc.
- » **Politique tarifaire** : afin de déterminer des tarifs distincts pour les différentes sources d'énergie renouvelable (Sethi, 2014).

### Principaux obstacles/difficultés

Quels ont été les principaux obstacles/difficultés rencontrés pour obtenir ces résultats ?  
Comment ont-ils été surmontés ?

#### En matière de capacités

L'insuffisance des capacités manufacturières nationales ainsi que le faible niveau de R&D ont été reconnus comme une difficulté qui risque de se manifester davantage sous de multiples formes (augmentation des importations, par exemple) à mesure que l'Inde évolue vers des objectifs plus élevés. Le problème des capacités manufacturières a été traité en facilitant les importations et en les rendant moins coûteuses. En ce qui concerne l'énergie éolienne, le secteur privé (Enron et Suzlon) a pris l'initiative de créer des unités de fabrication dans les zones économiques proposant aux manufacturiers diverses mesures incitatives (terrains à des prix subventionnés, avantages fiscaux, etc.). Cette initiative a été possible pour les technologies éoliennes dans la mesure où l'énergie éolienne était déjà un secteur développé et où un contexte politique favorable avait créé un marché mondial.

#### En matière de financement

La pénétration rapide des énergies renouvelables dépend fortement de la garantie de sa pérennité économique par le biais d'instruments financiers. Les dépenses d'investissement élevées ainsi que le coût économiquement non viable de la production des énergies renouvelables détournent les investisseurs privés et les institutions financières de ce secteur.

La principale stratégie a consisté à garantir la confiance des entrepreneurs du secteur privé. Pour commencer, l'Inde a lancé des projets de moindre envergure afin de démontrer la viabilité économique et l'acceptabilité de ses choix en matière d'énergie renouvelable. Outre l'émission de forts signaux politiques grâce à la définition d'objectifs de plus en plus ambitieux et à l'instauration des RPO, les principaux instruments d'appui ont été la tarification préférentielle de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable et les mesures incitatives basées sur la production d'énergie sur une période de 10 à 25 ans, sans oublier les engagements en matière de passation des marchés publics. De plus, les diverses incitations financières et les dispositions de financement international par le biais de l'IREDA ont suffisamment renforcé la confiance des entreprises du secteur privé pour qu'elles manifestent leur intérêt. La planification des dépenses budgétaires en faveur des énergies renouvelables a également joué un rôle important dans l'émission de signaux positifs pour la mobilisation des financements et des investissements privés dans ce secteur (Garud, 2014 ; Maithani, 2014). Le régime d'amortissement accéléré que l'Inde a mis en place pour le secteur éolien a largement contribué à attirer les entrepreneurs du secteur privé en garantissant la viabilité économique de l'énergie éolienne lors de ses premières phases de développement.

#### En matière institutionnelle

L'exploitation de ressources énergétiques renouvelables dispersées a nécessité des capacités institutionnelles plus vastes au niveau infranational afin d'évaluer scientifiquement le potentiel du pays et de développer les capacités nécessaires à l'élaboration des politiques.

L'évaluation scientifique du potentiel à partir de différentes sources est une activité permanente, réalisée par le biais d'institutions techniques spécialisées telles que CEWRT qui, en association avec la CERC du MNRE, ont élaboré des directives pour atteindre les objectifs au niveau infranational.

#### En matière d'informations

Compte tenu de la diversité géographique de l'Inde, l'évaluation du potentiel précis des énergies renouvelables technologiquement et commercialement viables à des endroits spécifiques s'avère difficile et constituera un facteur important pour atteindre les futurs objectifs.

Le MNRE a créé des institutions autonomes (National Institute for Renewable Energy, CEWRT, etc.) pour les aspects scientifiques et techniques du potentiel de l'Inde en matière d'énergie renouvelable et des partenariats de collaboration ont été établis avec les autres instituts de recherche nationaux et internationaux (Sethi, 2014).

## Inde

## Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

### Enseignements tirés

- » Renforcement de l'acceptation politique grâce à des liens clairs et explicites avec les objectifs de développement immédiats et à long terme : l'instauration d'une taxe sur la production de charbon ainsi que des mesures incitatives basées sur la production d'énergie visant à promouvoir les énergies renouvelables a été accueillie favorablement (Garud, 2014).
- » Intégration indispensable dans le processus d'élaboration des politiques afin d'assurer la pérennité des actions et de garantir l'évolution, l'innovation ainsi que les changements nécessaires dans le cadre politique et les infrastructures institutionnelles d'appui en cas de circonstances nouvelles ou de besoins spécifiques (Maithani, 2014).
- » Contexte réglementaire et politique favorable, offrant les dispositions institutionnelles nécessaires : condition préalable à la création de marchés en faveur des nouvelles technologies. La loi indienne de 2003 sur l'électricité ainsi que la politique tarifaire nationale de 2006 ont créé les conditions propices à l'augmentation de la capacité au cours de la période couverte par le 11<sup>e</sup> plan quinquennal (Sethi, 2014).
- » Incidence positive des installations locales de production sur la mise en œuvre car les manufacturiers œuvrent activement en tant que parties prenantes à la promotion des conditions de marché et des innovations politiques. Par exemple, après la création d'unités de fabrication de turbines éoliennes, les groupes Suzlon et Enron ont également commencé à mettre en place des unités de production (Sethi, 2014).
- » Coordination des dispositions réglementaires : développer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.
- » Génération d'une demande à long terme : les garanties publiques octroyées sous la forme d'une aide basée sur la production d'énergie propre ou par le biais de contrats d'achat permettent de garantir la confiance des investisseurs privés, ce qui favorise la diminution des coûts et réduit la nécessité de recourir au soutien public. Des mesures incitatives basées sur la production d'énergie ont été garanties pour une période de 10 à 25 ans lors de la première phase de la National Solar Mission, ce qui a fait baisser les prix de l'énergie solaire d'un tiers. Des garanties similaires ne seront pas nécessaires au cours des prochaines phases.

### Comment reproduire ces pratiques

- » Créer une institution pour la planification et la mise en œuvre de la politique relative aux énergies renouvelables qui reflète l'engagement et le leadership politiques.
- » Identifier le potentiel en matière d'énergie renouvelable : identifier l'étendue et le type du potentiel qui peut être économiquement exploité.
- » Identifier les difficultés de mise en œuvre grâce aux consultations des parties prenantes : les énergies renouvelables étant perçues comme un moyen d'offrir des solutions durables et à long terme aux besoins en énergie, il serait possible de reproduire l'expérience indienne grâce à un processus de consultation ascendant plus rigoureux dès la première étape de la planification, avec la participation des investisseurs, des producteurs, des distributeurs et des fournisseurs de technologies. Ces consultations permettent de garantir la confiance et la coopération parmi les diverses parties prenantes et de donner un aperçu de la gamme et des types de mécanismes d'appui qui sont nécessaires pour assurer la pérennité économique de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- » Définir des objectifs réalisables : garantir un soutien public approprié afin de garantir la confiance des consommateurs et des investisseurs du secteur privé. En cas de potentiel très important, il est impératif de fixer des objectifs simultanés pour constituer des capacités manufacturières nationales et des infrastructures de R&D.

## Inde

# Développer les objectifs en matière d'énergie renouvelable et les stratégies d'appui

- » Établir des dispositions politiques et réglementaires : les dispositions doivent être dynamiques. Un mécanisme intégré est nécessaire pour l'adaptation, l'innovation et la croissance. Il est important de noter que le champ d'application et l'étendue de l'expérience indienne dépendent fortement de l'existence de nombreuses possibilités de reproduire cette expérience à une plus grande échelle en raison du vaste potentiel des différents types de technologies d'énergie renouvelable.

Contacts/renseignements	» Ministère des Énergies nouvelles et renouvelables, gouvernement indien, <a href="http://mnre.gov.in/mis-sion-and-vision-2/people/division-heads/">http://mnre.gov.in/mis-sion-and-vision-2/people/division-heads/</a> (en anglais et hindi uniquement)
Autres ressources clés	» Gouvernement indien (2006), Integrated Energy Policy, New Delhi, Planning Commission of India, gouvernement indien » Vasudha Foundation (2013), State Policies from Climate Perspective, New Delhi, Vasudha Foundation
Site(s) Internet	» Ministère des Énergies nouvelles et renouvelables, <a href="http://www.mnre.gov.in">www.mnre.gov.in</a> (en anglais et hindi uniquement) » Central Electricity Regulatory Commission, <a href="http://www.cercind.gov.in">www.cercind.gov.in</a> (en anglais et hindi uniquement)
Auteur(s)	Manish Kumar Shrivastava (TERI) et Swati Agarwal (TERI) Édition : Nicholas Harrison (Ecofys) Équipe éditoriale : Frauke Röser, Thomas Day, Daniel Lafond, Niklas Höhne et Katja Eisbrenner (Ecofys). Coordination : Ecofys ( <a href="http://www.ecofys.com">www.ecofys.com</a> ) et Energy and Resources Institute (TERI)
Contributeur(s)	» Dr. P.C. Maithani, directeur, MNRE, gouvernement indien » Surya P. Sethi, ancien conseiller principal (Énergie), Planning Commission of India » Shirish Garud, directeur adjoint, RETA, TERI, New Delhi
Références	» CERC (2006), The National Tariff Policy, New Delhi, Central Electricity Regulatory Commission, gouvernement indien. » Garud, S. (2014), Interview with authors, New Delhi. » Gouvernement indien (2003), The National Electricity Act, New Delhi, gouvernement indien. » Gouvernement indien (2008), National Action Plan on Climate Change, New Delhi, gouvernement indien. » Maithani, P.C. (2014), Interview with authors, New Delhi. » MNRE, 2009, The Strategic Plan of Ministry of New and Renewable Energy: 2012-2017, disponible (en anglais uniquement) sur : <a href="http://mnre.gov.in/file-manager/UserFiles/strategic_plan_mnre_2011_17.pdf">http://mnre.gov.in/file-manager/UserFiles/strategic_plan_mnre_2011_17.pdf</a> [consulté le 1 <sup>er</sup> mars 2014]. » MNRE, 2010, National Solar Mission, New Delhi, Ministère des Énergies nouvelles et renouvelables, gouvernement indien. » MNRE, 2014, Solar RPO and REC Framework, disponible (en anglais et hindi uniquement) sur : <a href="http://www.mnre.gov.in/information/solar-rpo">www.mnre.gov.in/information/solar-rpo</a> [consulté le 1 <sup>er</sup> mars 2014]. » Sethi, S.P. (2014), Interview with authors, New Delhi. » Planning Commission of India (2012), The 12 <sup>th</sup> Five Year Plan 2012-2017: vol. II, gouvernement indien, New Delhi.



Empowered lives.  
Resilient nations.



Australian Government

**giz**

On behalf of:



Federal Ministry  
for the Environment, Nature Conservation,  
Building and Nuclear Safety

of the Federal Republic of Germany